

## Document d'accompagnement



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



### Inspection de l'Enseignement Agricole

**Diplôme :**

Baccalauréat technologique « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV)

**Module :**

C1 : Langue française, littérature et autres arts

**Épreuve :**

Français

Épreuve ponctuelle terminale anticipée orale

**Session :** 2021 (épreuve anticipée de juin 2020)

### Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Les attendus qui suivent ont déjà été formulés dans la [Note de service n°DGER/SDPFE/2019-702](#) du 10 octobre 2019 relative au cadrage des épreuves du premier groupe et dans la vidéo présentant l'évaluation du module C1 (la vidéo est accessible depuis le site [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr) sur la page dédiée au [baccalauréat technologique STAV](#) dans la rubrique « Documents complémentaires au référentiel de diplôme »).

Ils sont ici assortis de commentaires destinés à harmoniser les pratiques d'évaluation d'une épreuve orale dont la préparation a été rendue difficile par les circonstances exceptionnelles que nous traversons.

Le choix a été fait de commenter compétences et critères selon leur ordre d'apparition dans la grille d'évaluation nationale (en annexe de ce document).

L'épreuve orale se compose de deux parties :

- un exposé qui vérifie les capacités à s'exprimer à l'oral et à mettre en œuvre un développement argumenté au service d'une interprétation,
- un entretien qui vérifie les capacités à dialoguer avec le jury et à mettre en œuvre des critères d'analyse et d'appréciation des différents modes d'expression artistiques.

La date de transmission des listes de textes présentés à l'épreuve est précisée dans l'avis relatif à l'organisation des examens de l'enseignement technique agricole du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

## Partie Exposé

La question posée par l'examineur sur le texte qu'il propose au candidat porte sur des aspects ou des enjeux majeurs du texte (mise en œuvre d'un thème, visée du texte et/ou intentions de l'auteur, procédé d'écriture structurant, organisation et/ou progression du texte, titre programmatique, caractéristiques liées à un genre, une forme de discours, un registre, un mouvement littéraire, etc.). La question peut porter également sur la réception du texte par le candidat autour d'un personnage, des valeurs que celui-ci incarne, etc.

### S'exprimer dans le cadre d'un oral préparé

- Lecture à haute voix fluide et expressive

On attend que le candidat propose une lecture juste et expressive du texte choisi par l'examineur, après l'avoir présenté très brièvement et situé dans l'économie de l'œuvre s'il s'agit d'un extrait d'œuvre intégrale.

On peut par exemple attendre la mention de l'auteur, l'inscription de l'extrait dans son siècle et quelques éléments très rapides de contextualisation, si ceux-ci s'imposent pour caractériser l'extrait.

Cette présentation n'est pas évaluée à l'aune du premier critère qui mesure exclusivement la lecture expressive. On valorisera les candidats soucieux de donner du relief à leur lecture sans attendre des prestations dignes de comédiens et on sera sensible aux efforts de mise en voix porteurs d'intention même si quelques petits accroc sont commis.

- Expression et organisation du propos adaptées à la situation orale d'examen

On attend que la réponse soit organisée dans le temps imparti à l'exposé (10 minutes) et on attend du candidat qu'il mette en évidence des entrées, éléments de réponses, axes, etc. qui structurent son propos et qui permettent à l'examineur de se repérer. On n'attend donc ni une analyse linéaire du texte ou du passage proposé ni un commentaire composé.

On attend une langue correcte adaptée à la situation d'examen qui témoigne d'un effort personnel de formulation même si celle-ci est parfois hésitante.

On rappelle que même si la question posée par l'examineur peut paraître pour lui évidente, elle emprunte pour le candidat une forme, une orientation, etc. qui n'auront pas été nécessairement abordées de la sorte en classe. La « traduction » que doit en faire l'élève peut donc occasionner quelques maladresses qui sont de loin préférables à une réponse récitée, mal ajustée à la question posée.

### Mettre en œuvre un développement argumenté au service d'une interprétation

- Interprétation du texte justifiée par rapport à la question posée

Comme les indicateurs le précisent, le critère majeur est celui de la pertinence du sens alloué par le candidat tant à la question posée qu'à la lecture justifiée qu'il fera du texte. On n'attend pas de lui un discours préconstruit et on reste ouvert à l'interprétation qu'il pourra porter pourvu que celle-ci soit justifiée par des éléments significatifs du texte et réponde à la question. On n'attend pas non plus du candidat un catalogue de figures de style, souvent convoquées mais peu commentées dans les effets qu'elles produisent et occasionnant le risque de réduire la lecture du texte à un parcours de procédés d'écriture. « Les connaissances culturelles » figurant comme un indicateur dans la grille pourront être appréciées au fil du développement et dans la présentation liminaire du texte.

## Partie Entretien

L'entretien prend appui sur les indications données par le descriptif des lectures et des activités. Il n'est ni un questionnaire pointilliste ni un passage en revue de la totalité du descriptif mais un espace d'échange devant permettre au candidat de mettre en valeur sa réflexion et sa sensibilité esthétique.

### S'exprimer dans le cadre d'un oral en interaction

- Qualité de communication avec le jury

On sera sensible aux qualités du candidat dans la prise de parole et dans l'écoute. Comme il sait la tension inhérente à ce type d'épreuve, l'examineur veillera à manifester une attitude bienveillante aussi bien dans le non verbal que dans la conduite verbale de l'entretien.

On rappelle qu'il ne s'agit pas de vérifier l'exactitude de connaissances mais d'amener le candidat à manifester dans ses réponses « un jugement critique et esthétique argumenté », ce qui n'est pas chose a priori aisée.

### Mettre en œuvre des critères d'analyse et d'appréciation

- Jugement critique et esthétique argumenté qui tisse des liens entre les œuvres littéraires et artistiques

Pour permettre au candidat de déployer cette compétence, on fera en sorte de lui proposer des questions ouvertes, que l'on n'hésitera pas à reformuler, pour l'amener à porter un regard aigu et sensible sur son parcours. On privilégiera donc les questions qui portent sur le jugement, l'expression d'une préférence ou d'un choix parmi les œuvres et/ou textes étudiés, et

qui permettent également au candidat de confronter des œuvres littéraires et artistiques. On laissera au candidat le temps de déployer sa ou ses réponses avec conviction. Là encore on n'attend pas de réponses savantes qui consisteraient à faire état de manière expositive et désincarnée d'éléments seulement mémorisés mais une capacité à rendre compte sous des angles à la fois précis et sensibles d'une appropriation personnelle des confrontations et activités conduites en cours ou hors de la classe.

On rappelle que l'on peut interroger le candidat sur l'œuvre lue en lecture cursive mais qu'il ne s'agit en aucun cas d'une étape obligée. Celle-ci pourra être en particulier mobilisée si elle a été abordée dans le cadre d'une séquence dont serait issu le texte proposé à l'étude dans la première partie. On ne posera pas de questions sur le carnet de lecteur qui n'est pas un support obligatoirement mobilisé en cours, mais on n'empêchera pas un candidat de l'évoquer s'il en a tenu un et si cette mention lui permet d'argumenter son propos.

## Points de vigilance

Qu'il s'agisse de la partie « exposé » ou de la partie « entretien », on rappelle que les points alloués par critère le sont de manière globale. On ne peut pas les fractionner en fonction des indicateurs de la grille qui ne sont pas exhaustifs et dont on rappelle qu'ils ne sont là que pour éclairer le critère.

L'examineur pourra proposer dans la première partie tout texte qui figurera dans le descriptif des lectures et des activités, y compris ceux abordés pendant la période de confinement. Mais il prendra en considération dans sa notation les difficultés induites par cette situation inédite de préparation.

### Dispositions spécifiques à la session d'examen 2020

- Nombre de textes présentés

Le nombre de textes présentés pour l'épreuve terminale orale anticipée de français est réduit. Pour les élèves de première du baccalauréat technologique série STAV, le nombre de textes présentés à la session d'examen 2020 devra être compris entre 10 textes minimum et 12 textes maximum. Cela doit permettre aux enseignants d'ajuster la liste des textes en fonction de la progression pédagogique de leurs élèves.

- Groupements de textes et genres étudiés

En raison des difficultés liées à la situation actuelle, il peut être envisagé que les groupements de textes étudiés à l'issue de l'année ne recouvrent pas tous les genres fixés par la note de cadrage. Le plus important est de conforter le travail effectué plutôt que d'entreprendre, dans un temps encore incertain de reprise de cours, un nouvel objet d'étude. Les séquences poursuivies ou amorcées pendant le temps de confinement pourront être précisées dans la liste des textes présentés afin de donner des indications utiles aux examinateurs.

- Extrait de la note de service n°DGER/SDPFE/2019-702 du 10 octobre 2019, page 10.

### Annexe 3 - Grille nationale critériée d'évaluation de l'épreuve orale de français

#### Première partie : Exposé (10 points)

COMPÉTENCES VISÉES	CRITÈRES	INDICATEURS	BARÈME
S'exprimer dans le cadre d'un oral préparé	Lecture à haute voix fluide et expressive	Prononciation correcte, respect des liaisons et de la ponctuation, respect de la métrique Rythme, nuances et tons	2
	Expression et organisation du propos adaptées à la situation orale d'examen	Langue scolaire sans familiarité Fluidité et audibilité de la parole Organisation de l'exposé adaptée à la durée de l'épreuve (10 minutes)	3
Mettre en œuvre un développement argumenté au service d'une interprétation	Interprétation du texte justifiée au regard de la question posée	Prise en compte de la question posée Compréhension globale du sens et des enjeux du texte Connaissances culturelles suffisantes pour mettre le texte en contexte Appui sur des éléments significatifs (références précises au texte et aux effets produits par les procédés d'écriture)	5

#### Deuxième partie : Entretien (10 points)

COMPÉTENCES VISÉES	CRITÈRES	INDICATEURS	BARÈME
S'exprimer dans le cadre d'un oral en interaction	Qualité de communication avec le jury	Écoute et réactivité aux questions et aux remarques  Engagement personnel dans la communication verbale et non-verbale	4
Mettre en œuvre des critères d'analyse et d'appréciation	Jugement critique et esthétique argumenté qui tisse des liens entre les œuvres littéraires et artistiques	Mise en évidence du dialogue entre des œuvres relevant de domaines artistiques différents Éléments d'analyse précis et convaincants Mise en perspective des lectures et expériences culturelles personnelles et conduites en classe Emploi d'un lexique nuancé du jugement et de l'affectivité	6

**Chacun des critères doit être évalué globalement. Les indicateurs présentés ne sont pas exhaustifs et peuvent être adaptés selon les sujets.**